

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT: Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50; six mois, 14; un an, 25.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, 30, rue de la Banque... Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 6 JUIN 1868.

Bulletin politique.

Le Moniteur publie un rapport adressé à l'Empereur par le maréchal Niel sur le projet de l'organisation cantonale et provinciale de l'Algérie.

Le télégraphe Havas nous tient fort au courant des différentes phases du voyage du prince Napoléon en Allemagne.

Jusqu'ici l'absence du prince a été peu commentée, son départ s'est effectué sans bruit et aucun incident ne semble avoir marqué la première partie de son excursion en Allemagne.

A en croire la France, le voyage en question n'a pas le caractère d'une mission politique; d'autre part, il eût été périlleux de le considérer comme un fait privé.

Le prince refuse toute réception officielle, et paraît vouloir garder l'incognito pendant toute la durée de son voyage.

mais mission politique ne fut plus grave, plus importante.

Or, on a lieu de douter, dit l'Union, que le prince Napoléon soit précisément l'homme qui puisse aller dire à Berlin, à Vienne, à Bucharest et à Constantinople que le gouvernement français désire avant tout le maintien de la paix européenne.

En attendant même que tel soit l'objet du voyage du prince, est-on sûr que le but proposé soit atteint? Quelles garanties d'ailleurs pourrait donner le prince Napoléon? Sans doute, la France a toujours eu voix prépondérante dans le concert européen; mais ne peut-il venir un moment où cette voix serait couverte par des cris confus partant en même temps de points divers?

La France — qui ne se prononce pas, après tout, sur le caractère du voyage du prince, — termine par cet axiome: « Avec une politique loyale qui affirme la paix et qui la veut, il n'y a ni énigme, ni mystère. »

Nous cherchons vainement ajouté l'Union, ce que la France veut dire par ces deux lignes, qui ne peuvent évidemment être considérées comme la conclusion d'un article roulant tout entier sur les voyages du prince Napoléon.

J. REBOUX.

L'initiative et la liberté! Voilà ce qui nous manque, et voilà ce qu'il nous faut.

Il faut donc conquérir et consolider les libertés nécessaires, comme l'a dit M. Thiers; il faut surtout en augmenter le nombre, en ajoutant à celles qu'il a reconquises avec l'unanimité de la France libérale, la liberté d'association et la liberté d'enseignement; il faut aussi les vouloir et les accepter de bonne foi, pour les autres comme pour soi-même.

La chute des libertés précieuses et trop méconnues, mais aussi trop privilégiées, du moyen-âge, les atholiques n'ont que trop facilement appliqué à s'accommoder de la monarchie absolue, malgré ses vices et ses hontes: il est temps qu'ils

apprennent à vivre avec la liberté moderne, malgré ses dangers et ses misères.

(Correspondant).

LES CHEMINS DE FER

DEVANT LE CORPS LÉGISLATIF.

Que M. Poyer-Quertier permette de lui dire: il rappelle les géants de la fable. Comme le fameux Antée, il n'a qu'à être porté à terre pour se relever avec une vigueur nouvelle.

On ne peut s'empêcher d'éprouver un vif intérêt pour ce langage ferme, hardi, sûr de lui-même jusqu'à être hautain, ardent et incisif avec les dehors de la familiarité, marchant au but et l'atteignant sans autre souci que de défendre ce qu'il croit vrai et juste.

L'idée, d'ailleurs, est derrière la parole; elle la soutient, nette, décidée, réfléchie et indépendante. Ce sont des conseils excellents que ceux de l'habile industriel; et l'Etat gagnerait fort à mener ses affaires, qui sont les nôtres, avec cette économie de moyens, cette intelligence de ressources, cette conception d'ensemble dont nos grandes maisons privées lui donnent tant de modèles.

Qu'est-ce que ce système de constructions qui demeurent sept ou dix ans sans être exploitées? Qu'est-ce que ce procédé qui commence tout sans rien finir? Qu'est-ce que ces tracés qui se font au point de vue de l'art et non des besoins de la population? Qu'est-ce que ce laisser-aller qui ne sait pas faire vite et faire à bon marché?

Tout cela, en définitive, retombe sur les finances de l'Etat, et ce sont les contribuables qui, appelés à payer, sous forme de subvention, d'énormes surcroûts d'impôts, subissent les frais d'aussi malencontreuses inspirations.

Faut-il conclure, pourtant, comme l'énergique député de Rouen, que le réseau nouveau est à ajourner et que les quatre ou cinq fois en discussion doivent être repoussées? Le moyen serait un peu... héroïque, et nous ne sommes plus au temps d'Hercule.

Le discours de M. Poyer-Quertier, toutefois, ne sera pas perdu: il est d'une critique féconde et d'un enseignement puissant. Bon gré malgré, l'administration

elle-même en tiendra compte: quant au pays, il applaudira avec gratitude.

C'est bien ce qu'a senti le ministre des travaux publics, lequel ne manque certes pas de perspicacité et d'adresse. Autant il a pu faire de concessions à son redoutable adversaire et au sentiment de la Chambre, autant il leur en a abandonné, résolu à se récupérer sur les exigences des ambitions et des nécessités locales. Il avait pour alliés secrets cent dix-huit amendements, représentant le double ou le triple de signataires, lesquels ne s'accommoderaient nullement d'un renvoi aux calendes grecques.

Au fait, et l'utilité, l'urgence même admises, les raisons du ministre n'étaient guère réfutables. On pouvait épiloguer sur l'exécution, discuter sur telle ou telle direction par les plateaux ou les vallées, par une cité ou une bourgade. C'est ce qui allait amener le défilé des amendements, défilé qui a fini par un Saint-Barthélemy: il n'y avait rien autre chose à attendre.

Les questions de principe étaient écartées, et il devenait impossible de les remettre sur le tapis. Assurément, c'est grand dommage. Il est profondément regrettable qu'on n'ait pas consenti à réunir en bloc tous les rapports et à ordonner un examen d'ensemble et une discussion générale. Chacun y eût gagné, et surtout les pauvres contribuables qui n'en seront réduits qu'un peu plus tôt à « saluer le troisième milliard »; car les deux premiers passent déjà avec la rapidité de la ballade de Lénore, hélas!

HENRY DE RIANCEY.

(Union).

CORRESPONDANCE PARISIENNE

A Monsieur le directeur du Journal de Roubaix.

Paris, 3 juin.

Le Bulletin international, qui se dit bien informé, prétend que l'Empereur aurait déclaré qu'il n'a aucun grief contre le Corps législatif, et que, par conséquent, il ne le dissoudra pas avant le terme légal de la législature. Les gens bien informés sont terribles par leur aplomb, et rapportent les paroles du souverain absolument comme si elles leur avaient été confiées confidentiellement. Or, on s'accorde précisément à croire que les élections générales auront lieu vers le mois d'octobre. Si même le sort de la régence était assuré, la détermination aurait été

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 7 JUIN 1868.

— 16 —

LE

JEUNE DOCTEUR

SECONDE PARTIE.

VII

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 3 juin 1868.)

Constance m'inspire au moins une profonde reconnaissance, répondit le vieillard; cependant il y a quelque chose qui m'inquiète, et avant que j'ose me réjouir, je désire que nous en parlions sérieusement.

— Allons, grand-père, s'écria la veuve Valkiers d'un ton de reproche, allez-vous encore troubler notre joie par des réflexions inopportunes?

— Chacun sa manière de voir, répon-

dit le vieillard. Pour ma part, j'envisage ce mariage comme un véritable bonheur pour nous tous, mais ce que je voudrais savoir, c'est si M. le notaire et sa femme connaissent bien notre véritable situation. Constance recevra trente mille francs; que pouvons-nous donner à Adolphe?

— N'est-ce que cela? dit le notaire en riant. Nous connaissons parfaitement votre position. La dot d'Adolphe est son avenir, son bon cœur et son brillant avenir. Plus un mot là-dessus. Vous donnez donc aussi votre consentement, grand-père?

— Eh bien, mes amis, dit le notaire en prenant la main de ses deux interlocuteurs, réjouissons-nous d'avance du bonheur de nos deux enfants et croyons que Dieu, dans ses desseins impénétrables, les fit naître l'un pour l'autre. — Maintenant, il nous faut encore le consentement d'Adolphe lui-même. Il n'est pas à la maison, je le sais, car j'ai épié son départ pour venir ici; je voulais avant tout connaître votre sentiment. Je crois être certain de son consentement; mais, en tout cas, il faut qu'il ait donné sa parole avant que le mariage puisse être considéré comme chose décidée. Vous lui en parlerez à son retour, n'est-ce pas?

— Tout de suite, immédiatement, s'écria la veuve. Qui pourrait taire, plus longtemps qu'il ne faut, une si heureuse nouvelle?

— Sachez, mes amis, que je forme à ce sujet des projets perfides... Ce soir, il y a fête chez nous; chacune de mes filles

offrira un cadeau à sa mère. C'est moi qui la fêterai le dernier. Vous allez verser des larmes d'attendrissement; Constance sautera de joie, car mon cadeau sera la nouvelle de son mariage avec Adolphe. Quel charmant tableau, quel heureux moment ce sera pour nous us et pour nos enfants! Vous comprenez donc que nous n'avons pas de temps à perdre. Parlez à Adolphe de la chose aussitôt qu'il rentrera et que l'un d'entre vous verra m'annoncer son consentement. Aieu, à tout à l'heure.

Les vieilles gens l'escortèrent jusque dans le vestibule; la mère essaya encore de lui persuader qu'il ne devait point douter du consentement d'Adolphe; et elle y réussit si bien, que le notaire les quitta avec l'entière certitude qu'aucun obstacle, de quelque nature qu'il fût, ne pourrait empêcher ni retarder l'accomplissement de ses vœux.

La porte ne fut pas tout fermée, que la veuve se jeta au cou du vieillard avec des transports de joie.

— O grand-père, s'écria-t-elle, combien grande est pour moi la bonté de Dieu! Nous qui croyions encore des mois, des années peut-être à languir! Adolphe ne se chagrira pas parce qu'il ne pouvait échapper à l'inimitié de M. Heuvels.

— En effet, Marie, répondit le vieillard, c'est un brillant mariage.

fant, s'écria la veuve; il y a une grande nouvelle.

La jeune fille se leva et regarda sa mère avec étonnement.

— Ah! ce que j'ai à vous apprendre est si beau!... Adolphe va se marier avec Constance, la fille du notaire!

Mais cette nouvelle, au lieu de provoquer des signes de joie de la part de Françoise, parut produire un effet tout opposé, car un tremblement soudain agita ses membres, et son visage pâlit visiblement.

— Je comprends qu'une nouvelle aussi inattendue vous cause de l'émotion, dit la mère.

La jeune fille tenait la tête baissée et semblait plongée dans de tristes pensées.

— Qu'est-ce ceci? On dirait que cette bonne nouvelle vous chagrine, s'écria la femme Valkiers avec un sourire plein de confiance.

— Il est naturel, remarqua le vieillard, qu'une pareille nouvelle la trouble au premier abord.

— Naïve enfant, gronda la mère, vous ne pouvez cependant pas espérer qu'Adolphe restât toujours garçon?

— Adolphe va épouser la fille du notaire! marmotta Françoise, et vous croyez, ma mère, que ce mariage sera un bonheur pour lui?

— Comment en douter? Il ira demeurer en ville, Françoise; il sera délivré de toute cause de chagrin; la renommée, la considération et la fortune l'attendent là. Constance lui apportera une dot de trente mille francs.

Françoise faisait des efforts visibles pour surmonter l'émotion qui l'avait saisie à cette annonce inattendue. Elle releva la

tête et dit avec un profond soupir:

— Oui, mère, c'est joli... Mais êtes-vous bien sûre qu'Adolphe consentira à ce mariage?

— Il versera des larmes de joie!

— Il nous a dit plus de vingt fois qu'il ne se marierait jamais.

— Afin de ne pas nous priver de ses soins, oui; mais si son mariage dissipe dès à présent toute inquiétude, il n'a plus de raisons pour se rappeler cette promesse.

La jeune fille secoua la tête d'un air de doute.

— Mais qu'avez-vous donc? Je ne vous comprends pas, dit la mère avec impatience. On dirait que vous déplorez ce mariage.

— Ah! ce n'est pas cela, balbutia la jeune fille embarrassée. Je ne sais pas moi-même pourquoi je suis si émue. Je sens le besoin de prier; la cloche sonne. Permettez-moi d'aller à l'église.

— Vous êtes une singulière enfant, dit la mère. Eh bien, allez à l'église.

La jeune fille jeta un mouchoir sur ses épaules et sortit de l'appartement sans répondre.

Aussitôt que les parents se trouvèrent seuls, ils s'étonnèrent ensemble de l'impression singulière que cet événement important avait produit sur l'esprit de Françoise.